



Comment retrouver du travail après 55 ans ?

 11/01/2021

Il arrive qu'après 55 ans, vous vous retrouviez sans emploi. A cet âge, les opportunités d'embauche se raréfient, certes, mais il en reste quand même. Vous ne savez pas par où commencer pour trouver un nouveau travail ? Pas de panique, vous trouverez dans cet article nos conseils pour y arriver.

Conseil n°1 : prenez le temps de la réflexion !

A 55 ans et avec des dizaines d'années de travail derrière vous, ce n'est pas l'expérience professionnelle qui vous manque ! Et c'est le cas, que votre carrière ait été linéaire ou que vous ayez multiplié les métiers dans divers domaines. La 1^{ère} chose à faire, si votre situation financière vous le permet, c'est de prendre un petit peu de temps pour faire le point sur vos compétences, vos envies et réfléchir à ce que vous souhaitez faire. La retraite est dans une dizaine d'années, donc vous avez encore le temps de vous épanouir dans un nouveau projet.

Avez-vous un projet d'entrepreneuriat ? Si oui, pourquoi ne pas vous lancer ? Les métiers de bureau ne vous intéressent plus et l'artisanat vous a toujours attiré ? Une reconversion est encore envisageable.

Quoiqu'il en soit, sachez que vous pouvez faire un bilan de compétences pour mettre vos idées au clair, finançable via votre [Compte personnel formation \(CPF\)](#) – dispositif qui remplace le DIF (Droit Individuel à la Formation). Vous pourriez être surpris des résultats et repenser la suite de votre carrière.

Pour en savoir plus sur le [bilan de compétences](#).

Vous pouvez également vous tourner vers le Conseil en évolution professionnelle (CEP), un service gratuit. Il vous permet d'échanger avec un conseiller avec lequel vous ferez le point sur votre situation professionnelle. Au-delà de trouver de

l'information et du conseil, vous y trouverez surtout une oreille extérieure avec qui parler de vos projets et vous pourrez lui faire part de vos réflexions.

Pour en savoir plus sur ce [bilan de situation professionnelle](#).

Conseil n°2 : restez actif

Profitez de ce temps « libre » pour vous former. Les années passant, votre CPF (Compte Personnel Formation) doit être suffisamment alimenté pour financer des formations. Elles vous permettront soit de vous reconverter soit d'actualiser vos connaissances, notamment dans le digital. D'ailleurs, pensez aux [formations à distance](#) : dans le contexte actuel de crise sanitaire, c'est un excellent moyen de se former !

Pour en savoir plus sur [comment se former à plus de 50 ans](#).

Autre moyen de rester actif : surfer sur Internet. Fini les petites annonces dans les journaux, désormais c'est par Internet que vous passerez pour trouver des offres d'emploi. Internet regorge de sites spécialisés dans le recrutement (Indeed, Monster, Apec, etc.) et certains sont même spécialisés dans l'emploi des seniors. Il est donc primordial de s'y intéresser.

Conseil n°3 : apprenez à vous vendre

Cela peut faire sourire mais face à la « concurrence » de personnes plus jeunes, vous devez mettre toutes les chances de votre côté, et cela passe par bien connaître vos compétences et savoir les mettre en valeur.

A commencer par se mettre « à la page » sur les réseaux sociaux professionnels, qui sont une aubaine pour discuter avec des recruteurs. Si vous devez n'en choisir qu'un, retenez LinkedIn. Le géant américain compte 20 millions d'utilisateurs rien qu'en France, alors que son concurrent français Viadeo ne communique désormais plus ses chiffres et semble avoir pris un autre virage depuis son rachat par le groupe Figaro.

Bien sûr, il ne suffit pas de se créer un profil pour que cela fonctionne en un claquement de doigts. Votre profil doit être attractif :

- Mettez une photo de profil à jour et neutre : les recruteurs en entretien ne vous reconnaîtront pas si vous avez mis une photo de vous avec 20 ans de moins, sur une plage avec votre conjoint(e).
- Remplissez un résumé de votre parcours : il mettra en avant votre personnalité, votre expérience et ce que vous souhaitez faire.
- N'oubliez aucune expérience et mettez chacune d'elles en valeur, avec un juste dosage évidemment.

Soyez actif : les recruteurs ne viendront pas à vous, c'est à vous d'aller à eux. Connectez-vous à leur réseau, reprenez contact avec d'anciens collègues, rebondissez sur des posts pertinents. Bref, entretenez votre réseau !

Mais le plus important, c'est de [mettre à jour votre CV](#) avec votre parcours professionnel (en insistant sur les expériences qui collent le plus à l'annonce), vos compétences et les dernières formations que vous avez suivies, cela montrera que vous vous êtes actualisé. Travaillez la présentation de votre CV et utilisez les mots-clés du marché actuel. Ne lésinez pas sur le temps passé dessus car c'est le saint-Graal pour décrocher un entretien.

Pour en savoir plus sur comment [bien rédiger son CV](#)

Conseil n°4 : élargissez votre horizon de recherche

Généralement, plus vous avancez dans votre carrière plus votre expérience augmente et votre salaire avec. A 55 ans, les recruteurs seront donc plus frileux à l'idée de vous embaucher, que ce soit sur le plan financier ou sur le plan managérial. Les clichés ont la vie dure et ils sont nombreux autour du recrutement des « seniors ».

Pourtant, certains secteurs auxquels vous n'auriez peut-être pas pensé, recrutent, comme la grande distribution, le conseil et les petites entreprises qui ont besoin de personnes expérimentées pour grandir. Avec les nombreux dispositifs d'incitations financières créés par les derniers gouvernements comme le contrat de génération, le contrat de professionnalisation ou le contrat unique d'insertion, il est intéressant financièrement d'embaucher un senior.

Pour en savoir plus sur [les secteurs qui recrutent des seniors](#)